

<b>Intitulé du cours</b>	Droit administratif des biens
<b>Niveau/semestre</b>	5
<b>Crédits (ECTS)</b>	4 ou 6 (si TD)
<b>Enseignant</b>	Nathalie Jacquinot
<b>Volume horaire du cours</b>	33h
<b>Travaux dirigés</b>	Oui, au choix

\* **Objectif du cours** : Le cours a pour objet l'étude des moyens matériels dont dispose l'administration pour remplir ses nombreuses missions. Il analyse le régime juridique de la propriété des personnes publiques mais aussi celui des travaux publics qui vont permettre à l'administration de créer de nouveaux biens et valoriser ceux existants. Il s'intéresse enfin à l'expropriation qui constitue un mode d'acquisition particulier de nouveaux biens.

\* **Pré-requis** : aucun

\* **Plan sommaire du cours** :

Partie I : La propriété des personnes publiques

Chap 1 : Les notions de domaine public et de domaine privé

Chap 2 : La protection et les utilisations des domaines public et privé

Partie II : Les travaux publics

Chap 1 : Les notions de travail public et d'ouvrage public

Chap 2 : La réalisation des travaux publics

Chap 3 : Les dommages de travaux publics

Partie III : L'expropriation

**\* Brève bibliographie (3 références ou plus) :**

J.-G. Sorbara, Manuel de droit administratif des biens, PUF, 2016, 1e éd.

Philippe Godfrin et Michel Degoffe, DAB, Sirey, 2015, 11e éd.

Norbert Foulquier, Droit administratif des biens, Litec, 2015, 3e éd.

**\* Modalités d'évaluation :** *voir l'arrêté d'examen.*